

# Compte rendu

Groupe de Travail  
« Connaissance du territoire »  
Mardi 15 décembre 2021

**Projet de parc éolien  
de la Monchot (08)**

**SIEMENS Gamesa**



## I. INTRODUCTION

---

SIEMENS-GAMESA travaille à la réalisation d'un projet de parc éolien nommé « de la Monchot » sur les territoires de MONTIGNY-SUR-VENCE, RAILLICOURT et TOULIGNY dans le département des Ardennes.

SIEMENS-GAMESA est attentif à se concerter avec les riverains et les habitants des territoires sur lesquels elle développe des projets. De façon pratique, elle s'attache à mettre en place des démarches de concertation qui permettent de préparer certaines décisions qu'elle a à prendre sur le projet, avec toutes les personnes qui se sentent concernées et ont envie de s'impliquer dans la vie de leur territoire ; celles-ci apportant leur connaissance fine du territoire au projet.

Sur le projet du parc éolien « de la Monchot », SIEMENS-GAMESA a mandaté RESONANCES CFP pour concevoir puis animer la concertation du projet.

### 1. La concertation sur le projet de la Monchot

---

SIEMENS-GAMESA et RESONANCES CFP ont convenu d'une concertation en trois temps :

- Une phase d'écoute du territoire avec des personnes, associations ou institutions en lien avec le territoire qui portent un avis motivé par rapport au futur parc éolien, qu'elles soient en faveur ou qu'elles s'opposent au projet ou à l'énergie éolienne. Ainsi, RESONANCES CFP est intervenue sur le territoire :
  - ✧ Le jeudi 9 juillet 2020 ;
  - ✧ Le mardi 15, le mercredi 16 septembre et le jeudi 17 septembre 2020
  - ✧ Le 01 octobre 2020 ;
  - ✧ Le 12 novembre 2020.

Elle a réalisé 31 entretiens et échanges avec une dizaine de personnes.

- Associée à une phase de concertation. Dans un premier temps, le choix est d'ouvrir cette concertation à tous les habitants des territoires d'accueil du projet. Toutefois, en raison de la pandémie et des restrictions successives, il est fait le choix de constituer un groupe de travail ;
- Suivie d'une phase de restitution à travers un atelier et un cahier de concertation reprenant tous les apports des ateliers dans la définition du projet.

### 2. La constitution du groupe de travail

---

Les personnes invitées à participer à ce groupe de travail sont choisies par RESONANCES CFP et font suite à la phase d'écoute du territoire.

Le groupe de travail est alors constitué des personnes suivantes :

- Eric DELCOURT – Maire à la commune de MONTIGNY-SUR-VENCE ;
- Sébastien BONNIN – 1<sup>er</sup> adjoint à la commune de MONTIGNY-SUR-VENCE ;

- Jacques VINCENT – Maire à la commune de RAILLICOURT ;
- Caroline DEFONTAINE – 2<sup>ème</sup> adjointe à la commune de TOULIGNY ;
- Monique BERMON-PEROTIN – Conseillère municipale à la commune de TOULIGNY ;
- Jean-Marie OUDART – Maire de la commune de POIX-TERRON et Vice-Président à la transition énergétique et écologique à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises ;
- Rebecca BOURRUT – Chargée de mission Plan Climat Air Energie Territorial à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises ;
- Christophe FRANCOIS – Docteur et Conseiller municipal à la commune de MONTIGNY-SUR-VENCE ;
- Raphael MINEUR – Président de l'association foncière et habitant de RAILLICOURT ;
- Cedric MOUGIN – Président de l'association de chasse et habitant de MONTIGNY-SUR-VENCE ;
- Christophe FORGEUX – Eleveur et habitant de TOULIGNY ;
- Virginie MISER – Présidente de l'association Sauvegarde de la Vallée Patrimoniale de la Vence ;
- Corinne AYER – Habitante de RAILLICOURT ;
- Virginie LAMBIN – Riveraine du projet & habitante à MONTIGNY-SUR-VENCE.

## II. L'ATELIER « CONNAISSANCE DU TERRITOIRE »

---

### 1. Introduction

---

Le deuxième atelier « *Connaissance du territoire* » réalisé par le groupe de travail s'est déroulé le mardi 15 décembre 2020 à 19h00 par visio-conférence.

Les membres du groupe de travail ont été avertis 11 jours avant le début du nouvel atelier, dans le mail transmettant le compte-rendu du premier atelier. A noter que la date de l'atelier connaissance du territoire est également communiqué dans le compte-rendu du premier atelier.

Etaient excusés :

- Sébastien BONNIN,
- Caroline DEFONTAINE,
- Corinne AYER.

Etaient absents :

- Christophe FROGEUX,
- Monique BERMON-PEROTIN,
- Christophe FRANCOIS.

S'est joint à l'atelier Jean-Paul DUFRENE, premier adjoint à la mairie de RAILLICOURT.

Le porteur de projet, SIEMENS-GAMESA, participe également à cet atelier. Il est représenté par Jérémy GAUTHIER - Responsable du projet éolien de la Monchot.

La réunion a duré 2h00 environ et a été animée par Delphine CLAUX de RESONANCES CFP.

### 2. Le déroulement de l'atelier

---

L'atelier se déroule en sept temps :

- ① Accueil des participants ;
- ② Présentation de l'atelier ;
- ③ Le travail en petit groupe ;
- ④ Restitution du travail à l'ensemble des participants
- ⑤ Bilan de la concertation ;
- ⑥ Les apports du groupe de travail au projet ;
- ⑦ Clôture de l'atelier.

#### **1. Accueil des participants**

L'atelier se déroulant par visio-conférence (via Zoom), l'ouverture de la salle d'attente se fait 30 minutes avant le début de l'atelier. Le numéro de portable de l'animateur est donné dans le mail d'invitation afin de faciliter la connexion à cet atelier.

Dans les faits, cet atelier débute à 19h15 : le temps pour les participants de se connecter. Des échanges téléphoniques en amont de l'ouverture de l'atelier ont lieu afin faciliter l'accès à ce dernier.

## **2. Présentation de l'atelier**

Ce deuxième atelier a pour objet :

- De transmettre les premiers éléments sur l'étude acoustique qui est en cours de réalisation sur le territoire ;
- De donner la parole aux participants afin qu'ils partagent avec le porteur de projet les particularités de leur territoire à prendre en compte dans les études du projet : points sensibles, lieux particuliers, espèces animales remarquables... et également
- D'obtenir d'eux les emplacements les plus significatifs pour faire les photomontages dans le cadre de l'étude paysagère.

Après quelques mots de remerciement pour leur présence, Delphine CLAUD présente ce qui a été retenu lors de la dernière réunion :

- Une ambiance chaleureuse et constructive ;
- Une implication du groupe pour l'exercice proposé ;
- Des questions orientées essentiellement projet et processus de concertation ;
- L'importance pour le groupe d'associer toute la population dans la communication autour de ce projet ;

Et les engagements pris par SIEMENS-GAMESA :

- La distribution d'une lettre d'information dans chaque foyer après chaque travail réalisé par le groupe ;
- La réalisation d'un forum de partage ouvert à tous les habitants des territoires d'accueil.

Delphine CLAUD rappelle ensuite le déroulement de ce comité de pilotage. Elle donne ensuite la parole à Jérémy GAUTHIER. Il s'appuie sur une présentation PowerPoint et partage en quelques mots :

- Les premiers éléments de l'étude acoustique qui est menée sur le territoire tout en expliquant comment une étude acoustique est menée pour un projet de parc éolien,
- La manière d'intégrer un parc éolien dans le paysage, et enfin
- Les études écologiques qui sont actuellement réalisées sur le territoire.

Delphine CLAUD explique ensuite le déroulement de l'atelier. Pour travailler, les participants disposent de deux cartes de la zone d'implantation du projet - cartes IGN, projeté sur l'écran : une première permettant de travailler sur le paysage et une deuxième permettant de travailler sur l'écologie.

## **3. Le travail en petit groupe**

Les participants sont répartis en 2 petits groupes via l'outil « salle » de zoom. Plusieurs personnes sont regroupées devant le même ordinateur ce qui conditionne le nombre de personnes dans les groupes.

Un premier groupe de 6 personnes est constitué autour de Jérémy GAUTHIER, de SIEMENS GAMESA et un deuxième groupe de 3 personnes, autour de Delphine CLAUD, de RESONANCES CFP.

Les participants commencent par prendre le temps de s'approprier à la fois les éléments mis à leur disposition ainsi que le travail qui leur est proposé. Petit à petit, ils rentrent dans l'atelier. Le travail est fluide et se fait dans une ambiance sereine. Les échanges dans les sous-groupes sont nombreux et pertinents.

Il était attendu des participants que :

- Pour le paysage, ils proposent leurs 5 « meilleurs » emplacements pour faire des photomontages du projet, et
- Pour l'écologie, de partager leur connaissance des animaux et des oiseaux qui peuplent la zone du projet et ses environs ainsi que de leurs habitats.

Chaque sous-groupe désigne également un rapporteur, autre que l'animateur, pour restituer le travail qui vient d'être fait à l'ensemble des participants de l'atelier.

L'ensemble de se travail est présenté en Annexe I du présent compte-rendu.

#### **4. Restitution du travail à l'ensemble des participants**

Les rapporteurs, l'un après l'autre, sont invités à restituer à l'ensemble des participants ce qui s'est passé dans leur sous-groupe : les questions que les participants se sont posées, la démarche qu'ils ont suivi, leurs « meilleurs » endroits et emplacements... Après chaque restitution, les autres participants ont la possibilité de réagir : poser des questions, demander des précisions...

Le point 3 du groupe bleu fait débat (depuis la sortie Est du bourg de Montigny-Sur-Vence, à proximité de l'antenne actuelle - rue du Priolet). Certains participants affirment qu'il n'y a pas de vue depuis ce point et qu'il est préférable de le mettre au hameau de la Grande Rubrique, situé à une altitude plus haute. Ne sachant pas aujourd'hui la hauteur des éoliennes, Jérémy GAUTHIER explique que le photomontage réalisé depuis ce point pourra confirmer ou infirmer ce point.

Un échange a également lieu autour du point de vue 4 du groupe violet (depuis la bascule) : certains participants expriment le fait que ce point de vue permet de voir beaucoup de parcs éoliens dans le paysage (Bouvellemont, Villers-Le-Tourneur, Barbaise, Fosse à l'Eau) alors que pour d'autres, certains de ces parcs seraient masqués par des arbres comme celui de Bouvellemont. Un participant rappelle que sur ce point haut du paysage se tenait un ancien radar de l'armée américaine. Jérémy GAUTHIER explique que c'est l'intérêt de ce point : il permet de prendre en compte les autres projets (effet cumulé).

#### **5. Bilan de la concertation**

Pour le paysage :

L'ensemble des points de vue proposés par les sous-groupes est représenté sur la carte suivante. La couleur représente le numéro du groupe et le chiffre représente le numéro du point de vue choisi pour ce groupe. A titre d'exemple 1 est le premier point de vue proposé par le groupe bleu. L'étoile jaune représente les choix du bureau d'étude paysager.

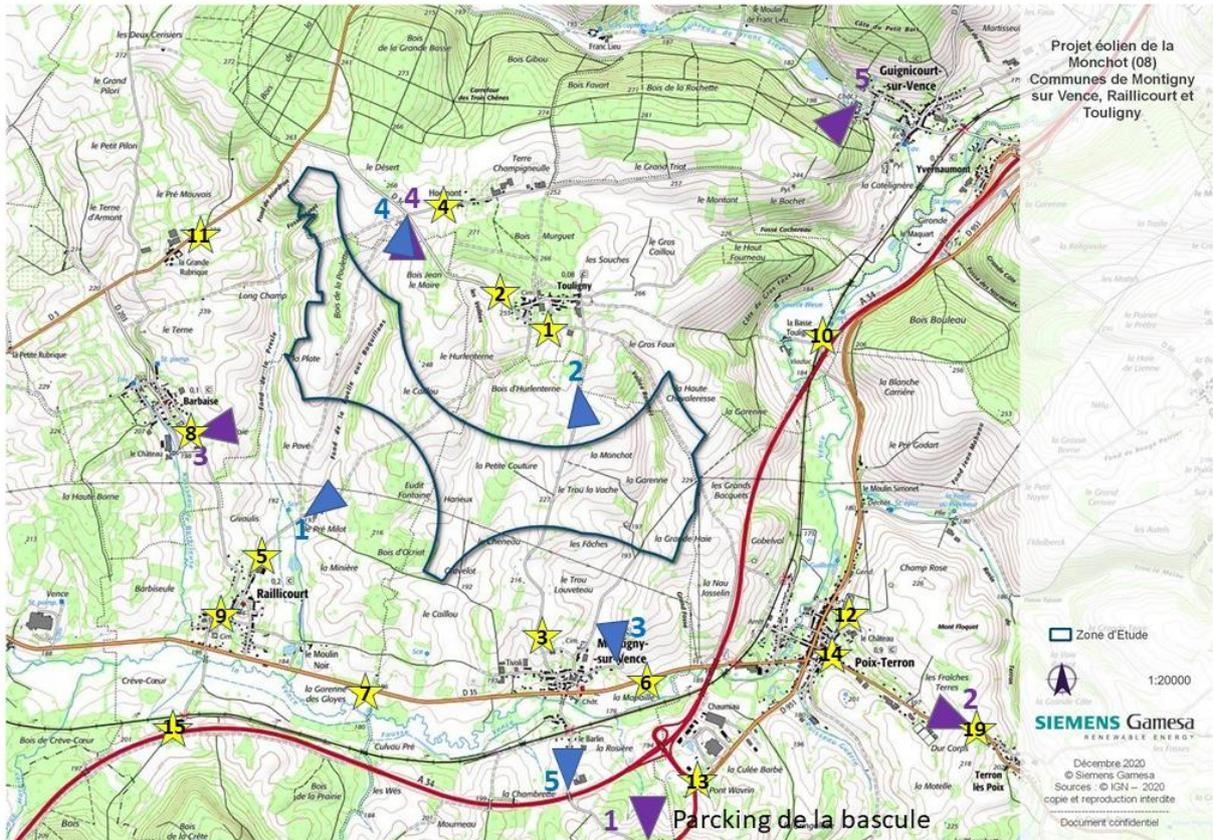


Figure 1 : Synthèse des emplacements pour les photomontages définis par les groupes de travail et le paysagiste (étoile jaune)

L'ensemble des points de vue retenus ou écartés a fait l'objet d'un travail de concertation entre le porteur de projet, le bureau d'études paysager et l'animatrice de la concertation. Ainsi, 5 points de vue sont retenus et ajoutés à l'étude d'impact santé et environnement. Ils sont les suivants :

Pour le groupe violet :

- ✧ Depuis le parking de La Bascule ;
- ✧ Depuis le château de Guignicourt-sur-Vence.

Pour le groupe bleu :

- ✧ Depuis la sortie Nord-Est de Raillicourt en direction du bourg de Touligny et du hameau de Hocmont pour voir les hauteurs de Hocmont ;
- ✧ A la sortie Est du bourg de Montigny-Sur-Vence, à proximité de l'antenne actuelle 3 (rue du Priolet) ;
- ✧ Au Sud de Montigny-Sur-Vence, au niveau de la dernière ferme, en direction de la bascule (belle vue).

Les autres points de vue n'ont pas été retenus pour les raisons suivantes :

Pour le groupe violet :

- ✧ Le point de vue 2 - depuis la sortie Nord-Ouest de Terron-Lès-Poix. Ce point de vue a déjà été retenu par le paysagiste dans son carnet de photomontage (point de vue 19) ;

- ✧ Le point de vue 3 - depuis la sortie Sud-Est de Barbaise, au niveau du rond-point. Ce point de vue a déjà été retenu par le paysagiste dans son carnet de photomontage (point de vue 8) ;
- ✧ Le point de vue 4 - au croisement d'Hocmont (intersection de la RD 30 et la route d'Hocmont). Ce point de vue a déjà été retenu par le paysagiste dans son carnet de photomontage (point de vue 4).

□ Pour le groupe bleu :

- ✧ Le point de vue 2 - la sortie Sud de Touligny, au niveau du bois d'Hurlenterne. Depuis ce point de vue, le relief limite les vues vers l'Ouest et sa proximité avec la zone d'implantation du projet ne permet pas d'appréhender le parc éolien dans sa globalité. ;
- ✧ Le point de vue 4 - au croisement d'Hocmont (intersection de la RD 30 et la route d'Hocmont). Ce point de vue a déjà été retenu par le paysagiste dans son carnet de photomontage (point de vue 4) ;

Remarque : A noter que depuis le relais de poste de Launois-Sur-Vence, un photomontage sera réalisé – ce point de vue a été retenu par le paysagiste.

Pour l'écologie :

Les participants ont une bonne connaissance de leur territoire et la partagent en nommant les espèces chassées, les petits mammifères, les oiseaux. Un groupe attire plus l'attention sur le milieu naturel et la flore alors que l'autre groupe apporte des éléments relatifs à la vallée de la Vence et les zones humides.

## **6. Les apports du groupe de travail au projet**

Jérémy GAUTHIER explique que ce travail en atelier permet de faire remonter beaucoup d'informations qu'il n'aurait pas pu avoir autrement, comme par exemple :

- La présence du castor dans la vallée de la Vence ;
- La présence de ruches dans la zone d'implantation du projet.

Cela lui donne envie de vraiment bien prendre en compte ce que les participants ont remonté :

- La vigilance au regard patrimoine (Château de Guignicourt-Sur-Vence, le relais de poste de Launois-Sur-Vence) ;
- La perception depuis les bourgs environnant le projet.

Toutes les informations remontées en atelier viendront compléter les études réalisées au cours du développement du projet.

Ce deuxième atelier a conduit également le porteur de projet à mettre à disposition en mairie de POIX-TERRON les lettres d'information sur le projet de la Monchot, publiées à la fin de chaque atelier.

## **7. Clôture de la réunion.**

A la fin de réunion, la parole est donnée à chaque participant qui à tour de rôle, s'exprime brièvement sur son ressenti de la soirée de concertation. Ils font part des éléments suivants :

- *« Cela m'a intéressé de participer. Je pense que nous avons apporté un peu d'eau à votre moulin. J'ai un petit regret : il n'y a personne de Touligny. Ce sont les plus concernés et les moins présents. » ;*
- *« Je suis convaincu. J'adhère à l'association de sauvegarde de la Vence, les éoliennes on va les voir de partout. Et il manque des espèces. Je ne vois pas l'intérêt de faire ça, cela avance à quoi ? Personne ne nie que nous ne verrons pas des éoliennes. Chacun défend son beefsteak. » ;*
- *« Je regrette qu'il n'y ait pas les gens de Touligny. C'est intéressant quand même. » ;*
- *« Moi qui aie assez peu de temps pour me balader dans la nature, j'ai appris des choses sur la faune qui se trouve sur notre territoire. Je trouve la démarche très bien. Effectivement, je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de gens qui se sentent concernés. C'est notre territoire, notre patrimoine. Les gens qui étaient là ont œuvré et ont fait le job. » ;*
- *« C'est toujours intéressant. L'étude paysagère permettra de voir à quoi cela [le projet] va ressembler. Je connais des choses mais c'est bien que des spécialistes viennent voir de plus prêt. C'est bien d'intégrer les gens du terroir. Comme cela l'a déjà été dit, c'est dommage que Touligny ne participe pas. » ;*
- *« Je n'ai pas grand-chose à dire. ».*
- *« Je trouve ça intéressant à la fois pour vous et pour les participants ce genre d'exercice, plus sur le côté biodiversité que sur l'aspect photo, mais ce n'est que mon point de vue. Moi, le seul regret que j'ai c'est qu'il n'y ait pas plus de personne du coin. Mais c'est toujours pareil, c'est la problématique de trouver du monde sur la réunion de concertation. Ce n'est jamais facile. Pour pouvoir échanger, enrichir ces échanges que nous avons eu ensemble notamment sur les questions de biodiversité : les études c'est une chose mais le terrain c'est quand même plus important. »*
- *« Toute démarche de participation et de construction est intéressante. Après sur la participation, effectivement, on peut regretter qu'il n'y ait pas plus de monde mais ... ce n'est pas grave : ce qui ne sont pas là c'est parce qu'ils ne sont pas intéressés ou parce qu'ils ne veulent pas venir sur ce genre de chose. Moi je trouve que cela aurait été bien d'étendre un peu plus large que pour les trois communes concernées. Je trouve dommage que je ne sois que concerné. Ma commune va être impactée. Se limiter aux trois communes, c'est là que je mettrai la limite. »*

La réunion se clôture en rappelant que :

- La présente réunion fera l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis sous 1 mois à tous les membres du groupe de travail,
- La prochaine réunion de ce groupe de travail aura lieu le **19 janvier 2021 à 19h00 par visio-conférence**. Un lien vous sera communiqué 5 jours avant ce troisième atelier.

## ANNEXE I – Présentation du travail des groupes de travail

Le travail des groupes est présenté dans l'ordre chronologique du déroulement de l'atelier.

### Groupe violet animé par Delphine CLAUX

#### Paysage

---

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour prendre des photomontages, classé du plus prioritaire au moins prioritaire :

1. Depuis le parking de La Bascule ;
2. Depuis la sortie Nord-Ouest de Terron-Lès-Poix ;
3. Depuis la sortie Sud-Est de Barbaise, au niveau du rond-point ;
4. Au croisement d'Hocmont (intersection de la RD 30 et la route d'Hocmont) ;
5. Depuis le château de Guignicourt-sur-Vence.

Remarque : Le groupe souhaite également ajouter le relais de poste de Launois-Sur-Vence qui est bâtiment classé au bâtiment des monuments historique.

Ces points de vue sont choisis par le groupe car :

- Ils sont sur des points hauts géographique, permettant d'appréhender le paysage dans sa globalité ;
- Ils sont proches des habitants qui peuvent avoir une vue sur le projet ;
- Ils représentent une importance du patrimoine.

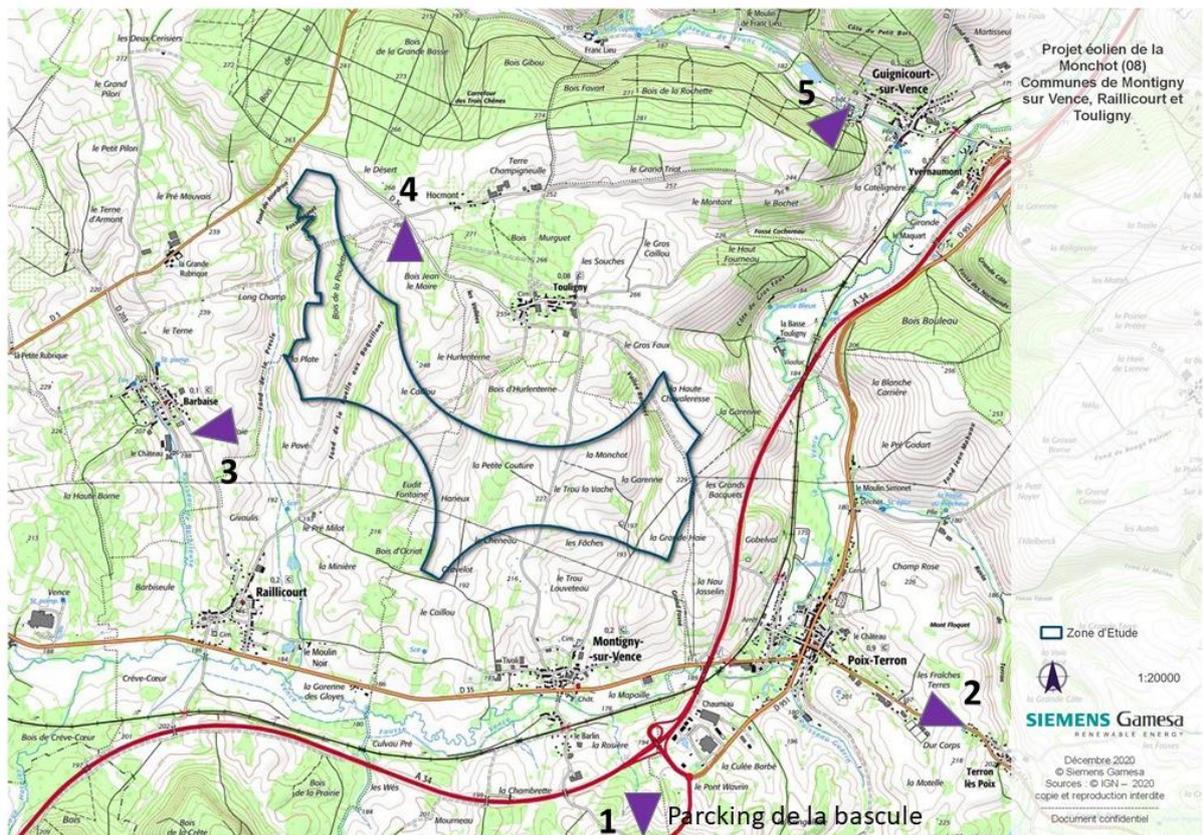


Figure 2 : Localisation des « meilleurs » emplacements pour les photomontages pour le groupe violet

## Ecologie

Le groupe partage sa connaissance de la faune du territoire. Sur la zone d'implantation du projet, il fait état de la présence de :

- Animaux chassés : lièvre, sanglier, chevreuil, perdrix (peu) ;
- D'autres petits mammifères : renard, fouine, belette, castor, raton laveur ;
- De grue, en vol, en période de migration, sans halte ;
- Pigeons ramier, bécasses qui migrent ;
- Canards observés dans la vallée de la Vence ;
- Batraciens dans les mares et les zones humides.

Des ruches sont également indiquées. Une attention particulière doit être portée aux zones humides.

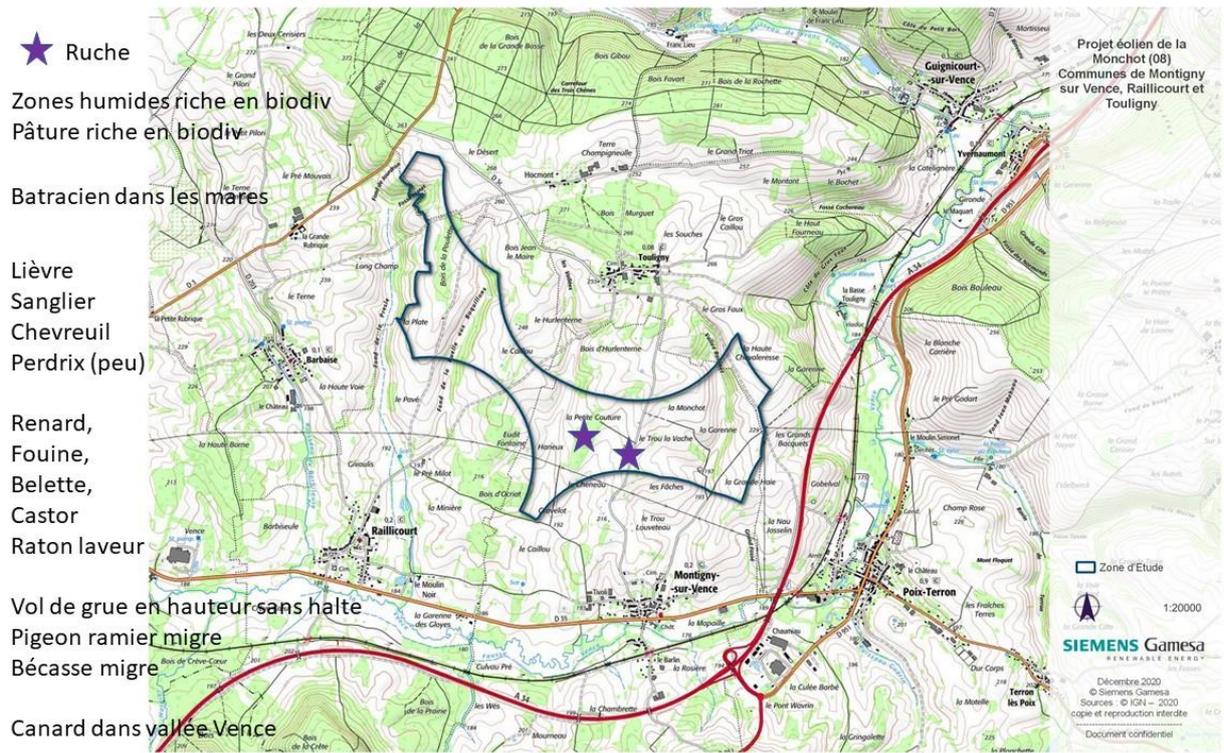


Figure 3 : Identification et localisation de la faune observée

## Groupe bleu animé par Jérémy GAUTHIER

### Paysage

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour prendre des photomontages :

1. La sortie Nord-Est de Raillicourt en direction du bourg de Touligny et du hameau de Hocmont pour voir les hauteurs de Hocmont ;
2. La sortie Sud de Touligny, au niveau du bois d'Hurlenterne ;
3. A la sortie Est du bourg de Montigny-Sur-Vence, à proximité de l'antenne actuelle 3 (rue du Priolet) ;
4. Le carrefour d'Hocmont, comme le premier groupe ;
5. Au Sud de Montigny-Sur-Vence, au niveau de la dernière ferme, en direction de la bascule (belle vue)

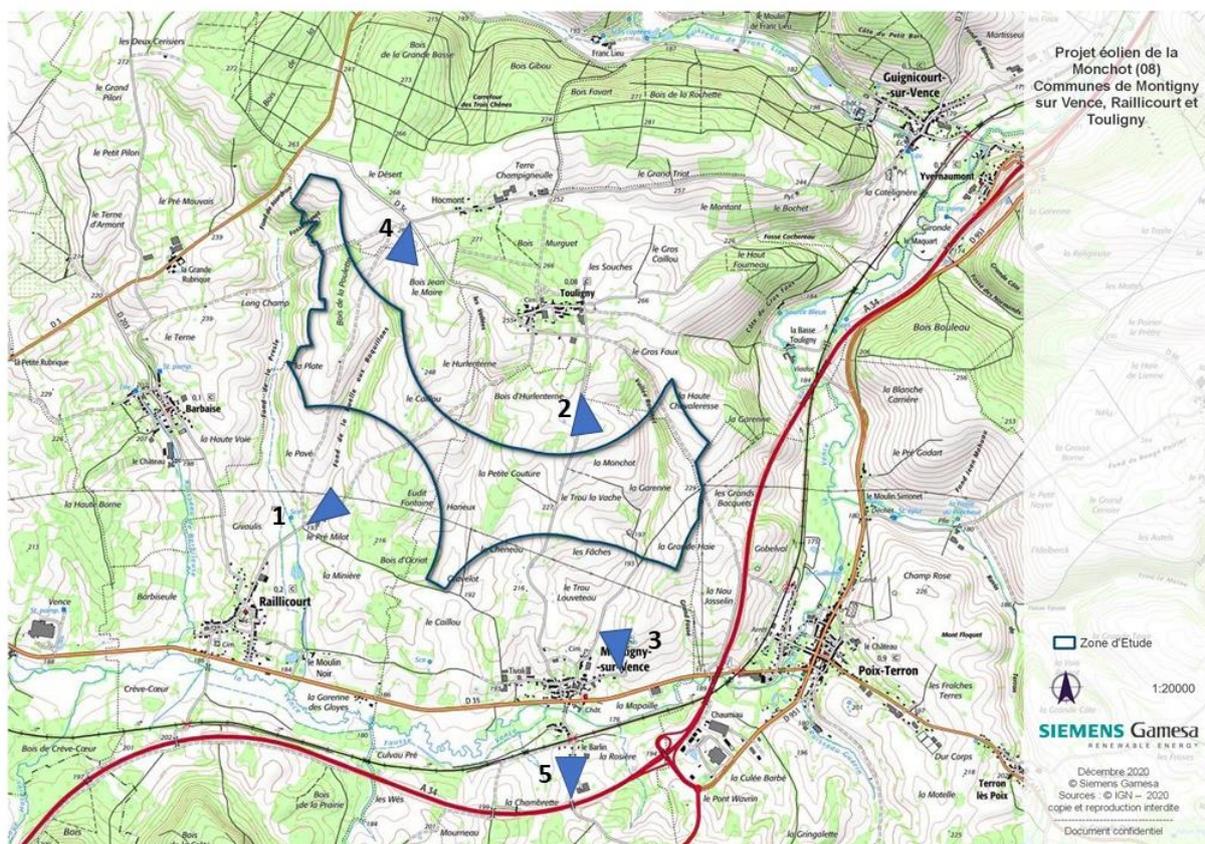


Figure 4 : Localisation des « meilleurs » emplacements pour les photomontages pour le groupe bleu

### Ecologie

Le groupe partage sa connaissance de la faune du territoire. Sur la zone d'implantation du projet, il fait état de la présence de :

- Gibier de plaine : lièvre, lapin de garenne (localisé), perdrix, sanglier, chevreuil, pigeons ;
- Rapace nocturne : des chouettes et des hiboux ;
- Petit oiseau : mésange, hirondelle, bouvreuil, chardonneret, pinson, verdier ; hochequeue à proximité des haies,
- Héron, buse et milan royal
- Grues cendrées qui stationnent le long de la Vence ;

- Batraciens ;
- Orchidée en haut des crêtes (étoiles bleues en bas);
- Présence d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 au bois de la Rochette.

Lievres  
 Perdrix  
 Moins de Chauves-souris  
 Sangliers  
 Chevreuil  
 Pigeons  
 Chouette  
 Hiboux  
 Renard  
 Mésange  
 Hirondelle  
 Bouvreuil  
 Chardonneret  
 Pinson  
 Verdier  
 Hochequeue à proximité des haies  
 Buse/milan  
 Orchidées en haut des crêtes  
 Héron  
 Batracien  
 Grues cendrées qui stationnent le long de la Vence  
 ZNIEFF1 au bois de la Rochette

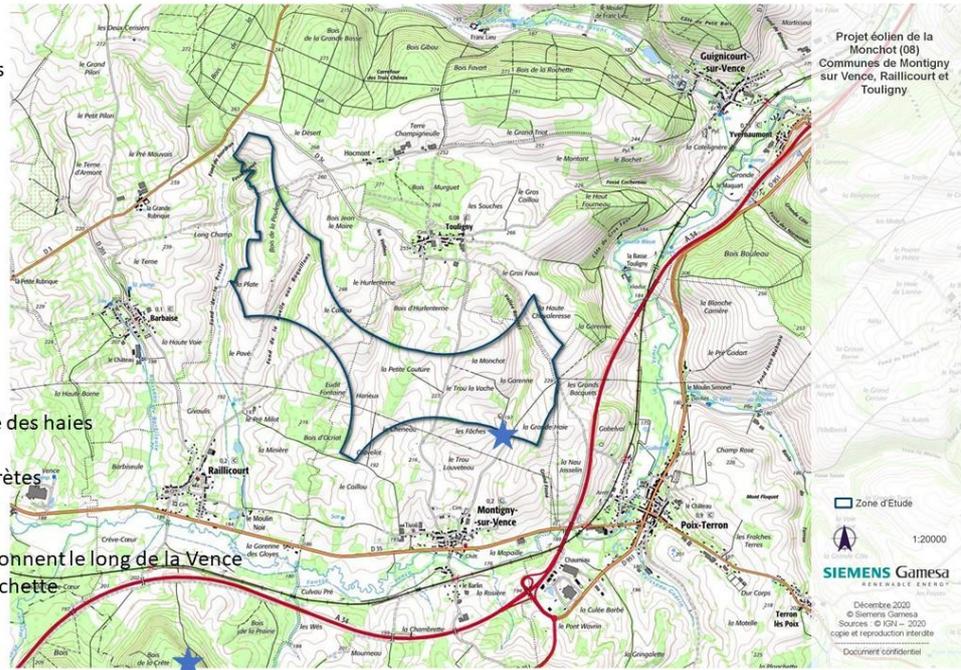


Figure 5 : Identification et localisation de la faune et de la flore observée

## ANNEXE II – Questions posées lors de l’atelier

### Acoustique

---

- Lorsque que le parc éolien est construit, il y a, à nouveau, une campagne acoustique de réalisée afin de confirmer la conformité du projet avec la réglementation. Est-il arrivé que cette deuxième campagne acoustique montre le contraire ?

Cette problématique n’a pas été rencontré par notre structure. Les calculs réalisés par le bureau d’étude acoustique sont très précis. Toutefois, il est nécessaire de faire cette vérification pour être en conformité avec la réglementation en vigueur.

### Paysage

---

- Le paysagiste sera-t-il accompagné d’une personne du secteur ou sera-t-il seul ?

Avec l’appui du bureau d’étude paysager, le porteur de projet a défini 40 points de vue à partir desquels seront réalisés des photomontages. Les photos sont réalisées depuis des lieux publics, pour lesquels il n’est pas nécessaire d’avoir d’autorisation. Un participant propose sa terrasse pour la réalisation des photomontages.

- Quand vont-ils faire les photos ?

Le porteur de projet souhaite que les photomontages soient réalisés dès que possible, entre les fêtes de fin d’année ou au début de l’année. Les photomontages sont réalisés par beau temps, les sorties de terrain sont donc dépendantes des conditions météorologiques.

- Est-ce que les photos sont représentatives du terrain ?

La personne qui va prendre les photos est un professionnel : c’est un photomoteur. Son activité consiste à prendre des photos sur le terrain puis de simuler via un logiciel informatique le projet sur cette photo.

Lorsqu’il prend la photo, il se positionne depuis un endroit où il est possible de voir le projet. S’il y a un obstacle, une haie ou un panneau par exemple, il se décale.

A noter que certains photomontages, il est nécessaire de confirmer l’absence de vue depuis le lieu. C’est très souvent des éléments patrimoniaux comme un château, une église. Un photomontage est alors réalisé démontrant l’absence de vue depuis le monument. Pour le projet de la Monchot, c’est ce qui sera réalisé pour le château de Guignicourt-Sur-Vence.

### Ecologie

---

- Est-ce qu’il y a des distances à respecter au niveau des bois et des haies ?

D’un point de vue théorique, une distance de 200 m est généralement recommandée entre le projet et un bois ou une haie. Toutefois, cette distance peut être nuancée en fonction :

- Des espèces de chauve-souris qui fréquentent le boisement ;
- De la nature du boisement. Par exemple, les résineux sont moins utilisés par les chauves-souris ;

- De s'il s'agit d'un boisement isolé ou non. Par exemple, tous les boisements isolés ne sont pas utilisés par les oiseaux et les chauves-souris. Dans les bois, les oiseaux se répartissent sur l'ensemble du boisement.